



Pour diffusion immédiate

LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DE TERREBONNE DÉPOSE SON RAPPORT ANNUEL 2019

Terrebonne, le 9 juin 2020 — La vérificatrice générale de la Ville de Terrebonne, M^{me} Sonya Guilbault, a déposé hier au conseil municipal son rapport annuel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*. Ce rapport présente le résultat des audits des états financiers, de la conformité aux lois et règlements, de deux audits de performance ainsi que le suivi des recommandations antérieures.

Audits financiers

Le Bureau du vérificateur général et l'auditeur indépendant ont produit conjointement des rapports de l'auditeur sans réserve pour les états financiers consolidés de la Ville de Terrebonne et de trois organismes municipaux audités.

Gestion des permis, des certificats et des inspections en matière d'urbanisme

Dans son premier audit de performance, la vérificatrice générale souligne les nombreuses initiatives de la Ville pour structurer ses processus concernant la gestion des permis, des certificats et des inspections en matière d'urbanisme. Elle constate cependant une accumulation importante de dossiers et recommande qu'un exercice soit réalisé pour en définir et en corriger les causes.

Elle est d'avis que les interventions prioritaires ou urgentes devraient être mieux identifiées et mieux planifiées. Également, des balises pour répartir les inspections et encadrer la priorisation des dossiers devraient être mises en place, en prenant en compte un minimum d'inspections préventives. De plus, l'étendue des travaux d'analyse et d'inspection devrait être encadrée et supervisée, et la qualité de la documentation à verser aux dossiers devrait être précisée. Enfin, une reddition de comptes pour mesurer la performance de la prestation de services devrait être établie.

Gouvernance et gestion des systèmes d'information

Dans son deuxième audit de performance, la vérificatrice s'est intéressée à la gouvernance et à la gestion des systèmes d'information de la Ville de Terrebonne. Elle rappelle que la Ville a intégré, en 2019, certains mécanismes à sa gouvernance globale pour déterminer et formaliser l'importance des systèmes d'information et le rôle de la direction des technologies de l'information.

Toutefois, dans un souci d'amélioration continue, la vérificatrice est d'avis que la Ville doit poursuivre sur sa lancée en instaurant une gouvernance spécifique aux systèmes d'information afin de faciliter la direction, la gestion et l'exécution des travaux qui y sont reliés, et ce, pour l'ensemble de ces systèmes à travers la Ville.

Bien que la Ville ait octroyé davantage de ressources liées aux systèmes d'information à la direction des technologies de l'information et à ses autres directions, la répartition de cette dotation devrait être optimisée, si c'est requis, à la suite de l'établissement d'une stratégie reliée aux systèmes d'information.

La vérificatrice générale affirme que l'intégration des bonnes pratiques recommandées dans le cadre de cet audit devrait permettre à l'équipe des TI d'assurer le leadership nécessaire pour mobiliser l'ensemble des directions, appuyer les décideurs et ainsi aider la Ville à atteindre le niveau d'efficacité et d'efficience qu'elle vise dans sa transformation organisationnelle en cours.

Suivi des recommandations

Le rapport souligne que le taux d'application des recommandations du Bureau du vérificateur général par la Ville de Terrebonne a baissé de façon considérable au cours des dernières années. Au terme d'un délai de trois ans, ce taux est normalement mesuré. Il s'établit entre 32 % et 52 % pour les recommandations remontant jusqu'à 2013. Cependant, le nouveau processus mis en place l'an dernier par la Ville et le Bureau du vérificateur général laisse entrevoir certaines améliorations, avec par exemple l'introduction de validation des plans d'action dès la fin d'un audit.

En effet, la vérificatrice rappelle que les efforts soutenus de la Ville et du Bureau du vérificateur général ont permis de valider 76 % des plans d'action en cours avec un taux d'application potentiel de 76 % advenant leur mise en œuvre telle qu'elle est projetée.

Deux suivis sont également présentés au rapport, le premier concerne l'audit de 2016 sur les transactions immobilières réalisées par la Ville tandis que le second porte sur l'audit de 2017 touchant la rétribution des élus.

Planification stratégique 2020-2025

Le Bureau du vérificateur général de Terrebonne a réalisé, l'automne dernier, un exercice de planification stratégique qui s'articule autour de deux grandes orientations, soit de réaliser des travaux significatifs pour les élus, les citoyens et l'administration municipale ainsi que d'exceller en demeurant compétent, performant et novateur.

Le rapport annuel 2019 de la vérificatrice générale et le sommaire résultant de sa planification stratégique 2020-2025 sont accessibles sur le site Web de la Ville de Terrebonne :

<https://www.ville.terrebonne.qc.ca/ma-ville/bureau-du-verificateur-general>

-30-

Source :
Bureau du vérificateur général de
la Ville de Terrebonne

Renseignements : Pierre Tessier
514 233-1636
Pierre.tessier@cominfrarouge.com